Étranger

Voyages en Chine : l'exemption de visa est prolongée pour les séjours courts

Publié le 15 décembre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La Chine a annoncé qu'elle prolonge jusqu'à fin 2026 sa politique d'exemption de visa pour certains pays, dont la France. *Service Public* vous rappelle les formalités si vous comptez partir en Chine.

Depuis le 1er décembre 2023, la Chine accordait une exemption unilatérale de visa aux détenteurs de passeports français. Prolongée jusqu'à fin 2025, cette exemption sera finalement valable **jusqu'au 31 décembre 2026**.

Les citoyens français peuvent séjourner en Chine **jusqu'à 30 jours sans nécessité de visa**, pour affaires, tourisme, visite à la famille et aux amis, transit et échanges. Au-delà d'une durée de 30 jours, un visa est nécessaire en plus d'un passeport valide.

À noter

45 pays sont concernés par cette exemption de visa : Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Uruguay.

Textes de loi et références

Chine - Formalités Entrée/Séjour
(https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/chine/#entree)

Voir aussi

Voyage à l'étranger : pour quel pays un Français doit-il demander un visa ?
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1358)
Service-Public.fr

Voyages en Europe : quelle quantité de tabac et d'alcool peut-on rapporter ?
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17477)
Service-Public.fr

Agenda

JUSQU'AU 28 FÉVR. 2026
Prévention
Grippe et Covid-19 : la campagne de vaccination est prolongée
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17729)
Publié le 28 janvier 2026

DU 15 JANV. AU 21 FÉVR. 2026
Démographie
Recensement de la population : quand et où a-t-il lieu en 2026 ?
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A16298)
Publié le 04 novembre 2025

Voir toutes les échéances (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/agenda)